



Equilibré en recettes et en dépenses à la somme de sept cent quatre-vingt-dix millions sept cent quarante-cinq mille francs (790 745 000 Fcfa), le budget 2017 de Nkong-Zem est en hausse de deux cent trente huit millions deux cent quatre-vingt-six mille francs (238 286 000 Fcfa) en valeur absolue, par rapport à celui de 2016.

Le jeudi 15 décembre 2016, trente-sept (37) des quarante et un conseillers (41) municipaux de Nkong-Zem, présents physiquement ou par procuration interposées, ont pris part à la quatrième session ordinaire pour l'année en cours, du conseil municipal de leur commune. Cette session a porté sur le vote du budget de l'exercice 2017.

Parlant ce budget dans son mot d'ouverture, le maire, Ndzouebeng, a dit que cet acte « (...) permet de fixer et d'arrêter les ressources et dépenses, nécessaires à l'exécution du plan de campagne du maire. C'est donc un instrument privilégié de mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement local et, partant, de l'amélioration des conditions de vie de nos populations... »

Après la présentation du maire sur son projet de budget, l'assistance a retenu les grands axes autour desquels ce projet a été articulé. Equilibré en recettes et en dépenses à la somme de sept cent quatre-vingt-dix millions sept cent quarante-cinq mille francs (790 745 000 Fcfa), ce budget est en hausse relative de trente pour cent (30%), par rapport à celui de 2016. Soit deux

cent trente huit millions deux cent quatre-vingt-six mille francs (238 286 000 Fcfa) en valeur absolue. Quarante-huit pour cent (48%) de cette enveloppe globale sont réservés aux investissements.

Prenant la parole pour son intervention, le préfet de la Menoua, Maché Joseph, a donné ses impressions à la fin de la session. Au sujet du budget proprement dit, il l'a trouvé réaliste et respectant les ratios. Parallèlement, il a estimé mauvaise la qualité de la dépense effectuée en 2016. Cependant, il a dit que la faute était en partie imputable à l'Etat. Terminant avec le budget, le préfet a félicité Nkong-Zem pour sa performance de première commune de la Menoua, en termes d'absorption des fonds issus de l'investissement public.

Engagement à mettre en application toutes les observations et les documents au niveau de la tutelle, avant le 25 décembre 2016.

Après avoir salué la commission des "Grands Travaux" et celle des "Finances" pour avoir « (...) véritablement pointé dans le sens de leurs compétences... », il a reproché aux conseillers le survol du plan de campagne. Or, ce document est d'autant plus précieux qu'il a pour rôle d'orienter l'ensemble des actions à venir du maire.

Au maire et à ses adjoints, le préfet a lancé un appel « (...) au sens d'une solidarité agissante au sein de l'exécutif, et à la discipline au sein du personnel qui doit être assujetti... »

En guise de réponse aux observations des uns et des autres, monsieur le maire a pris un double engagement : mettre en application toutes les observations faites par les conseillers ; mettre les documents liés à la session présente au niveau de la tutelle avant le 25 décembre 2016, pour que le budget puisse être exécutoire dès le début de l'année prochaine.

Lors de cette session, les conseillers ont voté six délibérations, sur lesquelles le maire va devoir s'appuyer pour bien commencer l'année à venir. Ces délibérations sont celles :

- portant budget 2017 ; portant plan de campagne 2017 ; portant signature de la convention de financement avec le Rotary club-France et le Comité de développement du groupement Bafou, antenne de France (CODEGBA-France) ;
- portant signature de la convention de financement avec le Programme national de développement participatif (PNDP) ; portant études en vue de la valorisation des sites touristiques, aux fins de création d'une "Boutique du terroir" ; portant fixation du montant de la redevance de contribution au service de l'eau.